



**OBJET CREATION D'UN SERVICE COMMUNAL DE RESTAURATION
SCOLAIRE ET D'UNE GARDERIE PERISCOLAIRE**

Réf. 2013-05 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 JANVIER 2013
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, François FOSSOUX

Secrétaire de séance : Ginette VIVIAN

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Par lettre recommandée/accusé de réception, en date du 15 septembre 2012, la Présidente de l'Association APE-P'tits Loups a notifié aux élus de la commune, la décision prise lors de leur Assemblée Générale Annuelle, réunie en session ordinaire le vendredi 14 septembre 2012, de ne plus prendre en charge la gestion et le fonctionnement quotidien de la cantine et garderie périscolaire de l'école communale de Nonglard à compter de la rentrée scolaire 2013-2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte par :

- 8 voix pour
- 1 abstention

Que la commune de Nonglard prenne la gestion intégrale des services de cantine et de garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2013-2014 et autorise Monsieur le Maire à prendre les arrêtés correspondants.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents aux démarches suivantes :

- signature du marché public pour la fourniture des repas
- désignation d'un régisseur suppléant.

D'autre part :

- Un règlement intérieur fixera les modalités de gestion du service.
- Les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire seront fixés ultérieurement par une délibération du Conseil Municipal.



OBJET CREATION D'UN SERVICE COMMUNAL DE RESTAURATION
SCOLAIRE ET D'UNE GARDERIE PERISCOLAIRE.

Réf. 2013-05 - feuillet 2/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JANVIER 2013
A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 21 janvier 2013

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 28 janvier 2013

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 29 janvier 2013